

Agir pour le commerce

Pour dynamiser les territoires et encourager les commerces, le CDCF a dressé une liste de propositions destinées à alerter les pouvoirs publics.

ENGAGER UNE VÉRITABLE STRATÉGIE NATIONALE DE REVITALISATION DU COMMERCE, incitative sur le plan fiscal et sur l'investissement, telle est la volonté principale affichée

par le Conseil du Commerce de France (CDCF)* à l'encontre des élus et des candidats à l'élection présidentielle. Dans son manifeste « Une nouvelle politique

pour le commerce – Comment préserver l'emploi ? », il lance plusieurs propositions comme par exemple créer un crédit d'impôt d'investissement numérique pour tous les commerçants, étendre les aides à la reprise d'entreprise, reporter l'entrée en vigueur de la réforme des valeurs locatives foncières des locaux professionnels (qui devrait conduire à des hausses d'impôts selon l'organisme) ou développer la fiscalité incitative pour valoriser les bonnes pratiques des entreprises. Des idées constructives qu'il semble urgent d'appliquer au vu des quelques chiffres

dévoilés par le CDCF : le taux moyen de vacance commerciale dans les centres de villes moyennes est en augmentation et s'élevait à 8,4 % en 2015 ; 390 000 entreprises ont disparu entre 2011 et 2015 hors défaillances (principalement par manque de repreneurs) ; la fiscalité locale a progressé de 10 % entre 2011 et 2014 et la taxe sur les surfaces commerciales a augmenté de 57 % depuis 2011. Preuve est ainsi faite que le commerce a besoin d'aide. ❖

M.G.



Selon le CDCF, les commerçants doivent être visibles sur Internet pour attirer les clients dans leurs points de vente.